



Réaménagement de la Rue de Rivoli : plus de place pour les vélos au cœur de Paris

Paris a choisi de faire la part belle aux mobilités douces dans la capitale. L'impératif de santé publique nécessite des restrictions de circulation et de vraies alternatives. Anne Hidalgo en a fait une priorité. Pour cela, la Ville de Paris améliore son réseau cyclable. Ce soir, une réunion publique est organisée au sein de la Mairie du 4^e, en présence de Christophe Girard et de Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, afin de discuter des aménagements prévus sur les rues de Rivoli et Saint-Antoine.

Cette année a débuté avec l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et le lancement de travaux : boulevard Arago, rue Buffon, avenue de la Grande Armée, rue Turbigo. etc. L'aménagement d'une large piste cyclable rue de Rivoli - Rue Saint-Antoine, pour lequel la concertation débute ce soir, constitue l'une des pièces maîtresses du Réseau Express Vélo (REVe). Cette artère commerçante, qui relie la place de la Concorde à la place de la Bastille, subit de plein fouet les effets de la circulation automobile : bruyante, polluée, avec des traversées piétonnes inconfortables, en particulier pour les enfants et les personnes âgées ou à mobilité réduite.

« Nous voulons lui redonner toute son attractivité, en faire un axe sur lequel on a plaisir à se promener, à flâner, à faire du shopping », disait Anne Hidalgo lors de ses vœux de janvier 2017. Dans ce contexte, la Ville de Paris a pour ambition de créer une piste cyclable protégée à double-sens, de la place de la Concorde à la place de la Bastille. La circulation automobile sera divisée par deux ce qui permettra un meilleur partage de la voirie au profit de tous les usages.

L'urgence sanitaire liée à la pollution de l'air oblige la puissance publique à se mobiliser. Au total, le Plan Vélo 2015-2020 de la Ville de Paris prévoit de doubler le linéaire de pistes cyclables à Paris.

Le réaménagement de la Rue de Rivoli et de la rue Saint-Antoine va consister en la création de pistes cyclables sécurisées, avec séparateur, permettant des continuités est/ouest pratiques et concrètes sur cet axe très plébiscité par les cyclistes.

Les aménagements qui seront discutés ce soir lors de la réunion publique :

Rue de Rivoli – 3 km

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 4m de large en section courante de Bastille à Concorde dans le cadre du Réseau Express Vélo.
- Couloir de bus avec circulation vélo possible
- Séparateur granit dépassant de 5 à 7 cm est mis en place entre la piste cyclable et la circulation générale sur demande de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Saint-Antoine – 500 m

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 4m de large en section courante de Bastille à Concorde dans le cadre du Réseau Express Vélo.
- Création de places de livraisons dimensionnées à 2 mètres de largeur, pour éviter les débordements sur la piste cyclable. Circulation automobile bi-directionnelle.

« La création d'un Réseau Express Vélo est-ouest comme celui nord-sud qui est également en cours sera une manière simple, écologique et sécurisée de traverser la capitale » se réjouit Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris chargé des transports et de l'espace public.

Contact presse : Mathilde Pieraut / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr